

# Conseil municipal de Plounéour-Brignogan-plages du 26/09/2024

CR express par Alexis Biette

Points les plus importants :

**Préambule** : Présentation de la nouvelle DGS : Sandrine Le Traon  
Démission de Patrick Le Gall, conseiller municipal

## **1) Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties**

Comme pour les logements neufs, la commune décide d'accorder une exonération de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pendant une durée de 3 ans, pour les logements de plus de dix ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025 qui ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique et d'équipements associés.

Cette exonération concerne les logements pour lesquels les dépenses engagées sur l'année précédant 2025 dépassent 10 000 € par logement, ou si les dépenses cumulées sur les trois années précédant 2025 excèdent 15 000 € par logement.

Unanimité

## **2) Recrutement d'un apprenti chargé de la communication**

Un agent (Théodore) en apprentissage dans le domaine de la communication (IUT de Lannion) a été recruté. Il participera à la création et au développement de supports de communication multimédias et travaillera spécifiquement sur les panneaux didactiques du menhir de Men Marz. Son contrat démarre le 30/09/24 jusqu'au 31/08/25.

Unanimité

## **3) Aménagement de la place de Sausheim**

Le groupement EUROVIA/Jardin Service a été choisi pour réaliser les travaux d'aménagement de la place de Sausheim, pour un montant de 503 107 €TTC. Une subvention de 90 000 € a été obtenue dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Une autre subvention de 150 000 € est sollicitée auprès du Conseil départemental par une délibération suivante. La Communauté Côte des Légendes sera aussi sollicitée pour 100 000 €. Même sans ces subventions, le coût ne devrait pas dépasser la somme de 350 000 € prévue au budget. Les travaux sont prévus de décembre 2024 à fin avril 2025.

1 contre  
4 abstentions  
12 pour

## **4) Convention pour accepter le don d'une œuvre de Sophie DARLEY sur la commune de Brignogan**

Unanimité

## **5) Aide au financement d'un voyage intergénérationnel organisé par le CCAS en 2025 par une tombola (tirage au sort des gagnants le 06/10/2024)**

Le tarif de vente du ticket est fixé à 2 €

3 abstentions  
18 pour